



Stationnement gênant dans une impasse publique

Par **coco27_old**, le **13/10/2007** à **12:43**

Bonjour,rrnrJ'habite dans une impasse publique qui n'autorise le passage que d'une seule voiture dans sa largeur .rrnrLa maison située au milieu de l'impasse a été vendue et depuis 3 mois des travaux sont en cours .rrnrLe problème est que le propriétaire et les ouvriers laissent leurs véhicules quasiment toute la journée stationner devant la maison interdisant les personnes habitant dans le fond de l'impasse (4 maisons) de sortir ou de rentrer chez soi .rrnrje suis déjà intervenue à plusieurs reprises pour leur demander de stationner en dehors de l'impasse (50 mètres à faire) mais je me heurte à un mur .rrnrQuels sont mes recours ?rrnrMerci

Par **Adam Kadamon**, le **20/10/2007** à **21:22**

Bonjour,rrnrFaites constater les faits par la police municipale ou par les gendarmes. De plus un courrier au responsable de l'entreprise peut également amener à un accord.rnrCordialement.